

A photograph of a woman with curly hair and a man with glasses looking at a document together in an office. The image is overlaid with a semi-transparent red filter. The woman is on the left, smiling and looking down at the document. The man is on the right, wearing glasses and looking at the document.

Kit de parrainage

LE PARRAINAGE

POUR LE PARRAIN, LA MARRAINE

- Partager votre expérience avec un nouvel entrepreneur
- Soutenir le démarrage et le développement d'une jeune entreprise
- Encourager la culture entrepreneuriale
- Découvrir de nouveaux sujets, de nouveaux mode d'action, de nouveaux secteurs d'activité
- Acquérir de nouvelles compétences pédagogiques, réflexives, relationnelles, communicationnelles
- Contribuer au développement économique de votre territoire
- Intégrer une communauté de parrains et marraines avec lesquels vous partagez les mêmes valeurs

Et aussi...

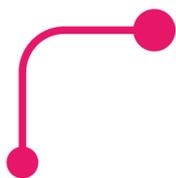
- Participer aux "Conviviales" des parrains et marraines
- Accéder à l'ensemble des activités du club des lauréats : ateliers, afterwork, visites d'entreprises
- Bénéficier d'outils de formation via Académie Initiative
- Participer à l'assemblée générale de RIN

LE PARRAINAGE



POUR LA LAURÉATE, LE LAURÉAT

- Prendre de la hauteur, lever la tête du guidon
- Prendre du temps pour vous dégager "de la bande passante"
- Bénéficier de conseils avisés d'une personne déjà "passée par là"
- Envisager vos process, vos axes stratégiques, vos choix, vos intentions, sous un angle nouveau
- Vous sentir soutenu·e dans les moments délicats
- Faire baisser la pression en partageant vos doutes à une personne neutre, extérieure à votre entreprise, votre famille, votre cercle amical
- Célébrer vos réussites grâce à la posture réflexive du parrain ou de la marraine
- Par l'échange, trouver des pistes de solutions là où vous tourniez en rond
- Bénéficier des contacts du réseau de votre parrain, de votre marraine



LA PROCÉDURE DE PARRAINAGE

La procédure de parrainage est un étape importante pour le Réseau Initiative Nantes. Par cette proposition nous souhaitons fournir un soutien aux entreprises lauréates et favoriser leur intégration dans l'écosystème économique territorial. Voici les étapes clés du processus que nous avons choisi d'appliquer :

1

Le ou la lauréate a été sensibilisé au parrainage tout au long de son parcours d'accompagnement au sein du Réseau Initiative Nantes. La volonté d'être parrainé a préalablement été établie par le lauréat et le conseiller

2

Réseau Initiative Nantes sollicite la communauté de ses membres parrains et marraines pour initier la mise en relation

3

L'animatrice du réseau en charge des parrainages identifie la personne la plus à même de répondre aux attentes du lauréat. Une rencontre officielle de démarrage du parrainage est organisée chez le lauréat ou au siège de RIN

4

A l'issue de cette rencontre officielle, une photo est réalisée qui scelle la mise en relation (elle pourra faire l'objet d'une communication sur les réseaux sociaux), les 2 parties prenantes s'engagent en signant notre charte de parrainage et conviennent d'une date pour un prochain échange

5

A chaque visite ou échange entre le parrain/marraine et le lauréat, le parrain s'engage à réaliser à l'attention de RIN, un court compte rendu à visée de feedback et communication, en respectant la confidentialité des échanges

6

A tout moment du parrainage, lauréat comme parrain peuvent compter sur le soutien de l'animatrice RIN en charge des parrainages pour ajuster leur relation

LES CONDITIONS D'UN PARRAINAGE RÉUSSI

- Un engagement dans la durée : 1 an minimum, 4 rdv/an
- La confidentialité et la bienveillance des échanges
- Une confiance mutuelle
- Des rdv où peuvent être abordés toutes sortes de sujets de préoccupation du lauréat, tant professionnels que personnels

C'EST...

- Un soutien global bienveillant au nouveau chef d'entreprise
- Un effet miroir
- Un échange régulier

CE N'EST PAS...

- Du consulting gratuit
- Imposer une vision du développement d'une entreprise

ENTRETIEN DE PARRAINAGE

Suggestion de trame

1

"Humeur du jour" (20 minutes)

- Éléments nouveaux depuis le dernier entretien ?
- Revue de quelques éléments business (CA, trésorerie, stock,...)
- Points d'inquiétude actuels
- Quels besoins prioritaires dans cette rencontre du jour ?

2

Recul sur l'évolution de l'activité (30 minutes)

- Fiertés
- Qu'est-ce qui a bien marché ?
- Qu'est-ce qui t'a permis d'atteindre cela ?
- Quels axes de progrès identifiés ?
- Quelles solutions envisagées ?
- Comment puis-je t'aider dans la mise en œuvre ?

3

Debriefing de l'entretien (10 minutes)

- Que retires-tu de notre échange ?
- Quelles actions comptes-tu mettre en œuvre prioritairement ?
- Date du prochain entretien ?

BULLETIN D'ADHESION 2025

J'adhère à Réseau Initiative Nantes et souhaite soutenir les actions du Réseau Initiative auprès des créateurs et repreneurs d'entreprises. Je participe humainement et financièrement aux actions de l'association en versant une cotisation annuelle et devient membre de fait de l'association. J'ai l'opportunité de participer à l'assemblée générale annuelle du Réseau et je peux proposer mes services et mes compétences aux différentes actions du Réseau Initiative (membre de comité, parrainage, event du club des lauréats, académie initiative...).

Nom de la personne :

Adresse :

CP :

Ville :

Téléphone :

Email :

En votre aimable règlement, par chèque à l'ordre de : **Réseau Initiative Nantes**

ou par virement sur le compte suivant :

BIC : CCBPFRPPNAN

IBAN : FR76 1380 7000 3630 0191 1919 723

Grille de cotisation 2025		
CA en K€	Cotisation	Coût Net*
CA < 500K€	315 €	120 €
500K€ < CA < 1M€	840 €	320 €
1M€ < CA < 2M€	1 365 €	520 €
2M€ < CA < 5M€	2 625 €	1 000 €
5 M€ < CA < 7M€	3 675 €	1 400 €
CA > à 7M€	5 250 €	2 000 €
Etablissement bancaire	10 000 €	4 000 €
Adhésions individuelles (Hors Chefs d'entreprises)	100 €	34 €
Associations partenaires : à partir de 150 €		
Lauréat entrepreneur en cours de remboursement : à partir de 100 €		

Réseau Initiative Nantes bénéficie de **l'agrément fiscal** qui vous ouvre droit à une réduction d'impôts au titre des articles 200 et 238 bis du CGI :

Pour les particuliers (lauréats) : les versements ouvrent droit à une réduction d'impôts sur le revenu égal à 66% des sommes versées, dans la limite de 20% du revenu imposable.

*Après réduction d'impôts

Date

Signature